

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS				DÉPARTS POUR CHEMINS DE FÈR												ARRIVÉES DE		ANNONCES							
La feuille prise au bureau	1 an	6 mois	3 mois	5 50	7 38	8 45	10 58	2 —	8 41	4 57	7 38	BIENNE	7 08	8 —	10 15	11 13	2 25	3 57	5 15	7 38	9 05	CANTONALES		NON CANTONALES	
* rendue franco	—	—	—	4 40	7 10	11 22	11 85	4 12	7 62	—	—	LAUSANNE	7 80	10 40	3 36	6 15	7 22	10 10	—	—	—	De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
Union postale, par 1 numéro	—	—	—	5 40	8 20	—	1 —	6 28	8 —	—	—	PONTARLIER	8 20	10 25	3 —	6 50	—	—	—	—	—	4 à 6	0 65	Réclames	0 25
par 2 numéros	—	—	—	—	8 25	11 23	—	4 26	7 50	—	—	LOCLE	6 52	10 47	8 15	—	7 35	—	—	—	—	6 à 7	0 75	Avis mortuaire, minimum	2 —
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	BATEAUX A VAPEUR			—	—	—	—	—	—	—	8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Adresse au bureau	0 60
																						Répétition	0 8	Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.	

Bulletin météorologique. — JANVIER
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domi-CE	ÉTAT DU CIEL
7	+ 1.4	- 0.1	+ 2.3	730.7	0.6	var.	cal. couv
8	+ 1.2	- 0.1	+ 1.4	734.9	—	»	»

Du 7. Brouillard en bas Chaumont le matin. Soleil perce par moments entre 11 h. et 1 h. Pluie fine intermittente, dès 6 1/2 heures du soir.
Du 8. Brouillard épais sur le sol tout le jour.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

JOURS	MOY-ENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domi-CE	ÉTAT DU CIEL
7	+ 11.9	- 4.0	+ 5.0	674.7	—	SE	faibl. couv
8	+ 12.8	- 2.0	+ 5.5	679.5	0.8	NO	»

Du 8. Alpes découvertes. Brouillard sur la ville. Soleil jusqu'à 4 heures.
NIVEAU DU LAC : Du 10 janvier (7 heures du matin) : 429 m. 54

PUBLICATIONS MUNICIPALES CONCOURS

La Municipalité de Neuchâtel met au concours les travaux de terrassements, bétons, maçonneries et pilots pour le prolongement du Quai Ouest du Port.
Les entrepreneurs disposés à soumissionner ces différents travaux peuvent prendre connaissance des plans et conditions au bureau des Travaux publics, Hôtel municipal, d'ici au samedi 14 courant, jour où les soumissions devront être déposées jusqu'à midi.
Neuchâtel, le 5 janvier 1888.

IMMEUBLES A VENDRE

Jolie petite propriété
située à 5 minutes de la ville, ayant deux logements et d'un bon rapport. Vue splendide et grand jardin. Prix modéré. S'adresser à A. Campiche, Parcs 31 b.

ANNONCES DE VENTE MAGASIN DE MEUBLES Henri MULLER

Meubles neufs et d'occasion. — Vente, achat, échange, location et réparations.

On offre à remettre

à la Chaux-de-Fonds, pour cause de départ et dans le plus bref délai, un petit magasin bien situé, bien achalandé, consistant en nouveautés, broderies, bonneterie, mercerie, etc.
Pour renseignements, s'adresser sous chiffre H. 5 Ch., à l'agence Haasenstein & Vogler, à la Chaux-de-Fonds.

TOUS LES JOURS
CIVET DE LIÈVRE
à 1 franc la livre.
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8.

Aux Grands Magasins de Nouveautés en tous genres

A LA CONFIANCE

Propriétaire : G. RONCO

Croix-du-Marché -- NEUCHÂTEL -- Rue de l'Hôpital

MÊME MAISON : LOCLE -- CHAUX-DE-FONDS -- BIENNE

Reçu un bel assortiment de NOUVEAUTÉS & GARNITURES POUR ROBES DE BAL

ÉMULSION d'huile de foie de morue aux hypophosphites de chaux et de soude, agréable au goût, possédant toutes les propriétés de l'huile de foie de morue pure, plus celles des hypophosphites. — Prix : 1 fr. 50 et 2 fr. 20 le flacon.
Pharmacie JORDAN.

Echallas

bruts ou confectionnés, à vendre ou à échanger contre du vin. S'adr. à M. F. A. L'Éplattier, marchand de bois, aux Geneveys-sur-Coffrane.

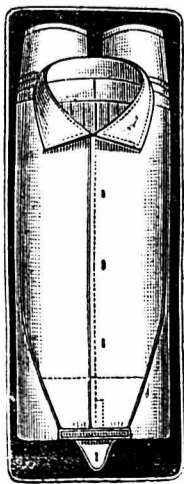
Des spécialistes distingués et autorités médicales recommandent le

Savon centrifugé au Soufre goudronné

préparé par G. HEINE, Charlottenbourg épuré par la force centrifuge et exempt de sels alcalins libres, comme le moins irritant, le meilleur et le plus efficace de tous les savons.

Dartres, parasites de la peau, engelures, etc., ainsi que les infections cutanées les plus invétérées, guérissent infailliblement par l'usage de ce savon, qui exerce sur la peau enflammée une puissante action légitime grâce surtout à sa riche contenance de corps gras. Ce savon rend la peau veloutée, douce et souple. (Se vend dans les pharmacies Jordan, Bauler et Dardel, à 70 cent. la pièce.)

D. CLAIRE rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL



CHEMISES sur mesure et confectionnées.

Gilets de chasse
GANTERIE SPÉCIALE pour messieurs.

CALEÇONS, CAMISOLES en tous genres.

AVIS AUX SOCIÉTÉS DE COUTURE

Péruvienne, 95 cm. de large, à 1 fr. le mètre.
Chez E. SCHOUFFELBERGER, à Corcelles, près Neuchâtel.



Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoides (veine hémorrhoidale).
Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1.80.
Dépôt central: pharmac. „Aun Schutzengel“ C. Brady & Krenster (Moravie), Autriche.

Dépôt général pour toute la Suisse: Pharmacie Paul Hartmann, à Steckborn.
Dépôt à Neuchâtel: Pharm. Dardel, Bourgeois; — Chaux-de-Fonds: Pharm. Gagnebin; — Locle: Pharm. Theiss, H. Caselmann; — St-Imier: Pharm. Nicolet; — Saint-Blaise: Pharm. Zingraff, et dans les principales pharmacies de toute la Suisse.

A l'ancien magasin SCHUBEL, au Placard n° 2 LIQUIDATION

Meubles neufs, Tapis de table
Vêtements confectionnés pour messieurs
Tapis au mètre pour parquets, etc.
Entrée libre. — Prix fixes très modiques. — Entrée libre.

ECHALAS!

Le soussigné annonce à ses nombreux clients et aux viticulteurs, qu'il est à même de fournir de bons échallas de rondins sciés, bruts ou prêts pour la vigne, à des prix modiques et en grande quantité. Marchandise de premier choix.
Se recommande,
Jacob HESS,
à Grandchamp (Areuse).

Vieux vin de Malaga doré, garanti pur, 1 fr. 50 la bouteille, à la pharmacie Fleischmann.

En vente au bureau de cette feuille:
JEUX D'ALPHABETS
sur carton couleur fort, 15 cent. la carte de 50 lettres.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ANCIENNE MAISON JEANJAQUET & CIE. ORFÈVRE RIE Fondée en 1833
Beau choix dans tous les genres

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

Si vos cheveux tombent

ne tardez pas à acheter de mon excellente eau de quinine, d'une efficacité incomparable, déjà bien connue, faite spécialement avec des herbes, des racines, etc.
Pour que chacun puisse en profiter, on la vendra encore quelque temps au prix de 1 fr. 50 le flacon.
Chez J. Eggimann, coiffeur-parfumeur, rue du Seyon, maison du Télégraphe.

VICHY

ADMINISTRATION: PARIS, 8, boulevard Montmartre, PARIS.
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. — Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les Algèbres et Digestions difficiles.
SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un rouleau pour bain pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.
POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS EXIGER SUR TOUT LES PRODUITS MARQUE DE LA COMPAGNIE
Dépôt à Neuchâtel: Chez Messieurs Et. Jordan, A. Bourgeois et Ch. Fleischmann, pharmaciens; à Fleurier, chez E. Andrea, pharmacien.



SE TROUVE CHEZ: M^{me} Winzenried, rue des Fausses-Brayes. M^{me} R. Jenk, Orangerie 6.

On demande de nouveaux dépôts.
Le magasin de plumes Schliemann & Kähler à Hambourg envoie franco de port contre remboursement de bonnes Plumes pour lits
4 1/2 kilos pour seulement... fr. 7.50
4 1/2 kilos excellente qualité... fr. 15.—
4 1/2 kilos demi-édredon... fr. 15.75

SALAMIS
nouveaux, vrais Milanais
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8

Emplâtre
contre les
rhumatismes
et le lumbago
recommandé par les médecins, agissant sûrement et promptement dans tous les cas de lumbago, douleurs des reins, rhumatismes et goutte.
1^{re} Boîte en fer-blanc Fr. 1.25.
En gros: chez H. Schollans, Pharmacia à Flonsbourg. Dépôt général pour la Suisse: Pharm. Hartmann à Steckborn; en détail dans les pharmacies.
Dépôts: A Neuchâtel, pharm. Bourgeois, Dardel; à la Chaux-de-Fonds, pharm. Bech, Paul Monier, A. Gagnebin; au Locle, pharm. Burmann, Caselmann, Theiss; St-Imier, pharm. Nicolet.

MEYER-BURGER & C^e
6, Rue de la Place d'Armes

Dès aujourd'hui, nous vendons les tapis de laine, ainsi que les coupons, avec un fort rabais.

A VENDRE
On offre à vendre, en bloc ou séparément, 10 fûts vin rouge du Midi. — Bulletin d'analyse à disposition. — Paiement comptant. S'adresser en l'Etude d'avocat et notaire de Duvanel & Lambert, à Neuchâtel.

HARENGS FRAIS
à 40 cent. la livre
Grand arrivage aujourd'hui au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8.

APPARTEMENTS A LOUER
A louer de suite ou pour la fin du mois, un petit logement avec eau et dépendances. S'adresser rue du Tertre 16, 1er étage.
On offre à louer, pour **St-Jean 1888**, un joli petit appartement de 5 chambres, avec vastes dépendances, situé à l'Évole. S'adresser à Messieurs Junier, notaires, à Neuchâtel.
Pour Saint-Jean, quartier des Sablons, un logement de cinq chambres et dépendances, dégagement autour de la maison. S'adresser Pertuis-du-Sault 8, au 3me.

25 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE FIANCÉ D'YVONNE
PAR
MARY SUMMER

Rentrée en grâce, la *Benjamine* royale avait séché ses pleurs et appris sa leçon. Elle parut seule, en avant, sur la terrasse, vêtue, ainsi que l'a représentée Lawrence, d'une robe courte de gros de Naples rose recouverte de mousseline blanche, coiffée d'un chapeau fermé à grandes plumes; ses gants blancs montaient jusqu'au coude et, dans sa petite main, s'agitait un gros manchon en peau de renard bleu. Derrière marchaient le roi et la reine, se donnant le bras; puis les jeunes princesses appuyées sur le bras de leurs gouvernantes.
La scène est charmante et pourrait tenter un peintre. De tous côtés, les ormes séculaires et les arbres aux rameaux vigoureux s'étendent à perte de vue; un pâle soleil d'automne, prêt à disparaître, empourpre les donjons et les tourelles

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Galmann-Lévy, éditeur, à Paris.

A louer, pour le 24 juin 1888, Boine 9, un logement de quatre pièces avec cuisine, cave, chambre haute et bûcher. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. S'adr. au 1er étage, de 3 à 5 heures, sonnette à droite.

A louer pour le 24 juin prochain, un appartement de 6 pièces et alcôve. Eau sur l'évier. S'adresser chez M. Menoud, rue Saint-Maurice 11, au 3me étage.

Pour St-Jean 1888
à louer le 2me étage de la maison Faubourg du Crêt n° 7, composé de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser étude Clerc.

Pour cas imprévu, on offre à louer, pour une ou deux personnes, un petit appartement; vue du lac. Rue Saint-Maurice n° 3, au second.

A louer pour le 24 juin prochain, un appartement au 1^{er} étage, composé de six pièces et nombreuses dépendances. Eau sur l'évier. Belle exposition au soleil. Rue du Coq-d'Inde. S'adresser à M. M. Convert, notaire et agent d'affaires, Musée 7.

Pour de suite à louer, maison de la Balance n° 26, à proximité du Marché, un logement de 3 chambres, etc., au 2^{me} étage, une chambre non meublée, pouvant se chauffer, au 4^{me} étage.

Même maison, pour le 1^{er} avril prochain, deux magasins donnant sur la place et dont un est contigu à une grande cave. Ces magasins, d'abord facile, peuvent être employés pour toute industrie ou dépôt. S'adr. lithographie Gendre.

A louer pour de suite un logement. S'adr. à E. Bader, Tivoli 2, Serrières.

A louer pour de suite une jolie petite maison, tout à fait indépendante, située aux abords de l'Académie. S'adr. Vieux-Châtel 6, au rez-de-chaussée.

A louer pour tout de suite, rue de l'Hôpital 13, un logement d'une chambre, cuisine, cave et dépendances. S'adresser au magasin, même maison.

A LOUER
pour St-Jean 1888, rue de la Serre 5, rez-de-chaussée, un appartement de 4 pièces, une chambre mansarde, chambre haute, bûcher, cave, jouissance du jardin. Eau et gaz dans la maison.

De suite ou pour Saint-Jean, un logement de 2 ou 3 chambres, cuisine avec eau, et dépendances. S'adresser Ecluse 9.

A louer de suite, route de la Côte, un logement remis à neuf, de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser étude A. J. Robert, notaire, Escalier du Château.

A louer pour St-Jean 1888, rue J.-J. Lallemand, un 2me étage, avec balcon, beau logement de 5 pièces et dépendances. Avenue du Crêt, aux Bains.

De suite, Tertre 8, un appartement de 3 chambres et dépendances. S'adresser à Ed.-J. Guillarmod, Faubourg du Château 9.

de l'antique château; l'étendard aux armes d'Angleterre flotte sur le sommet de la grosse tour, la chapelle Saint-Georges découpe ses fines arabesques au milieu du ciel pur. Tandis que les musiciens jouent un air national, les sujets loyaux: nobles de campagne, bourgeois, paysans, collégiens, se pressent pour contempler leurs souverains.

— Vive la princesse Amélie! s'écrie un collégien d'Eton séduit par le charme enfantin de cette petite Altesse.

Et la jolie enfant salue et passe joyeuse, caressant la foule de son innocent sourire, et le père et la mère s'inclinent à leur tour, heureux d'entendre acclamer leur favorite.

Miss Burney et sa protégée, cachée derrière un groupe mythologique, contemplant ce spectacle; un instant, Henriette oublie ses inquiétudes, mais Frances lui frappe sur l'épaule.

— Courage, chère enfant, voici le moment d'agir: nous sommes ici actrices et non spectatrices, ne l'oublions pas.

Toutes deux font quelques pas vers la reine, qui aperçoit son ancienne dame d'atours et s'arrête brusquement:

— Une revenante! fait-elle d'un ton où perce un peu de rancune. J'espère que, maintenant, ma chère Burney, vous êtes guérie des fatigues endurées à notre service.

Le début n'a rien d'encourageant, et Frances, qui sait encore mieux écrire

On offre à louer un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au magasin Quinche.

CHAMBRES A LOUER
A louer une jolie chambre meublée. Bercles n° 1, 3me étage.

Pour de suite, à remettre une chambre pour un ou deux ouvriers. Rue du Neubourg 24, 1er étage.

Pour un monsieur, chambre meublée, au soleil, 12 fr. par mois, et place pour un coucheur tranquille, 8 fr. 50 par mois. Bâtiment des Salles de Conférences.

Chambres meublées, dont une avec balcon, rue du Concert 2, 1er étage.

Jolie chambre meublée, au soleil, se chauffant. Evole 1 et Balance 2, 3^e étage, à droite.

De suite ou pour le 1^{er} février, 2 chambres meublées, indépendantes et exposées au soleil. S'adresser Faubourg du Lac 21, au 2me étage.

Belle chambre non meublée et chambre à deux lits, à partager, Bercles 3, au 3me étage.

895 A louer de suite une belle chambre meublée, située rue J.-J. Lallemand n° 1. S'adresser au bureau du journal.

Chambre, meublée ou non, chauffable, Pares 18, 3^{me}. Prix modéré.

A louer de suite, une jolie chambre se chauffant, meublée ou non. S'adresser rue du Seyon 15, rez-de-chaussée.

Chambre pour un coucheur. Rue du Bassin 3, 2me étage.

Chambre meublée à louer. Rue du Seyon 11, 3me étage.

Grande chambre meublée à louer, chez Mme Bellonot, rue J.-J. Lallemand 7.

Belle chambre meublée. Rue Pourtalès 4, 3me étage.

Chambre meublée à louer. S'adresser maison pharmacie Bauler, 2me étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, rue Purry 4, pour St-Jean 1888, les locaux occupés actuellement par M. Jeanneret-Oehl, et comprenant des magasins qui peuvent être utilisés aussi comme bureau ou comme atelier, et un appartement à l'entresol. S'adr. même maison, au 1er étage.

ON DEMANDE A LOUER

940 On demande à louer une chambre bien meublée, si possible avec vue sur le lac et de préférence à l'Évole. Le bureau du journal indiquera.

Des personnes sans enfants demandent un appartement de 3 chambres, avec eau et dépendances, rue de l'Industrie ou aux environs. Adresser les offres par écrit, à M. Boisseau, rue de l'Industrie, maison Vielle-Gigon.

que parler, reste une seconde interdite. Le regard suppliant de sa compagne lui rend soudain toute son intrépidité. La reine fait un mouvement pour continuer sa route.

— Ma gracieuse souveraine, dit Burney en français pour n'être pas comprise de ceux qui l'entourent, pardonnez à ma hardiesse. Permettez-moi de vous présenter cette jeune personne qui réclame justice pour un de ses compatriotes, le chevalier de Kerbrae, détenu à la Tour. Ici, Georges III, qui causait avec son chapelain, se retourne vivement; ce n'est plus le bonhomme qui jase familièrement avec les paysannes des alentours et leur demande le prix du beurre au marché, c'est le fier souverain des trois royaumes unis qu'irrite l'audace d'une sujette.

Par Saint-Georges! s'écria-t-il, c'est trop fort! la demoiselle d'atours prétend redresser les torts de nos magistrats! Mêlez-vous de vos chiffons et non de nos affaires, s'il vous plaît; étiez-vous ici pour autre chose que pour vous occuper des jupes et des bonnets de la reine, miss Frances? Sachez que l'homme pour lequel vous réclamez justice est un assassin de la pire espèce; il a tué un de mes pairs; lord Musgrove est mort hier des suites de sa blessure; je viens d'en recevoir la nouvelle.

La pauvre Burney, atterrée par cette verte réplique, baissa la tête sans répondre; mais Henriette, plus stimulée qu'ef-

On demande à louer pour le courant de l'année un logement de 5 à 6 chambres, situé près de la gare, avec jardin ou autre dégagement. Adresser les offres par écrit au bureau de cette feuille sous les initiales A. B. 935.

OFFRES DE SERVICES

Une fille de 24 ans cherche à se placer pour faire tout le ménage ou comme fille de chambre. S'adresser à Mme Sigrist, rue des Moulins 35.

Une femme honnête se recommande pour faire des ménages ou bureaux, ou comme remplaçante. S'adresser au magasin Mayor, rue du Seyon.

Une fille allemande de 21 ans, recommandable, demande à se placer tout de suite comme bonne d'enfants ou pour faire tout le ménage. S'adresser rue du Neubourg 10, au second.

Une fille qui a du service cherche à se placer de suite pour tout faire dans un ménage. S'adresser Cité de l'Ouest 6, 1er étage.

Une fille de 20 ans, sachant faire la cuisine et les travaux du ménage, désire se placer, de suite si possible. S'adresser à Albert Georges, fabricant de parapluies, rue du Trésor.

938 Une bonne nourrice, forte et robuste, cherche à se placer. S'adr. au bureau de la feuille.

Une jeune fille de 19 ans, qui sait coudre et parle les deux langues, cherche à se placer chez une tailleur ou dans un ménage. S'adresser à Mme Rattaly, à Cortaillod.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

941 On demande pour tout de suite une fille pour tout faire dans le ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

ON CHERCHE

une bonne d'enfants, pour soigner trois petites filles, pour la Suisse allemande. S'adresser sous chiffre 119, à l'office de publicité de *Rodolphe Mosse*, à Lucerne. (M. a. 1026 Z.)

936 On demande pour de suite une jeune fille robuste, pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser au bureau de cette feuille.

937 On demande une fille forte et robuste comme aide de cuisine. Inutile de se présenter sans recommandations. Le bureau du journal indiquera.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande pour l'Angleterre et pour deux jeunes enfants, auxquels elle serait appelée à enseigner le français et la musique, une jeune personne de langue française. S'adresser chez Mme Eug. Knöry, rue de la Gare 1, Neuchâtel.

frayée par le courroux royal, se posa résolument en face de Georges.

— Sire, dit-elle, on vous abuse; le seul coupable c'est lord Musgrove; il me poursuivait de sa folle passion et allait m'enlever au mépris de toutes les lois divines et humaines, lorsque le chevalier de Kerbrae, en venant à mon secours, eut le malheur de le blesser. Sous un règne équitable, permettez-vous qu'un homme soit châtié pour avoir fait une bonne action?

La reine et les princesses regardaient avec une curiosité bienveillante l'étrangère que la douleur et l'émotion rendaient plus attrayante encore.

— Sire, elle a raison, dit la reine; depuis tout longtemps ces jeunes fous: Musgrove, Carlisle, Selwyn, affligent Londres de leurs extravagances et de leurs folies. Comme mère et comme chrétienne j'en souffre beaucoup, ne sont-ils pas les inséparables de mon fils aîné? Il faut délivrer ce gentilhomme français qui a eu le courage de s'opposer à l'enlèvement de la jeune fille.

— Soyez tranquille, madame la reine; nous verrons, nous examinerons, nous pèserons l'affaire et nous vous promettons de rendre bonne justice.

La colère du roi, le meilleur et le plus poli des hommes à l'ordinaire, tombait déjà; les choses commençaient à lui apparaître sous un autre point de vue, ce n'était jamais en vain qu'on faisait appel

Un jeune homme de 28 ans, fort, robuste et intelligent, cherche de l'occupation; bons certificats sont à disposition. S'adresser rue du Bassin n° 6, 4me étage.

939 Une Argovienne d'une bonne famille cherche à se placer comme demoiselle de magasin à Neuchâtel, dans le but de se perfectionner dans la langue française. S'adresser au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

On demande une jeune fille de 14 à 15 ans, pour lui apprendre une partie d'horlogerie; elle serait rétribuée tout de suite. S'adresser Faubourg du Lac n° 10, au 4^{me}, à gauche.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu samedi, de Neuchâtel à La Coudre, un collier en pelisse. Le rapporter, contre bonne récompense, à Mme Bouvier, à La Coudre.

AVIS DIVERS

Ecoles enfantines des Bercles

La Commission de salubrité publique autorise la réouverture des Ecoles enfantines des Bercles pour **mercredi prochain, 11 janvier.**

5^{me} Conférence académique

AU BÉNÉFICE DE LA
BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE
Mardi 10 janvier, à 5 h. du soir
dans l'Aula de l'Académie.

L'acoustique comme base de la musique

(avec expériences)
Par **M. WEBER.**

Les cartes d'entrée, au prix de 10 fr. pour les 8 conférences (étudiants et élèves de pensionnats, 5 fr.), sont déposées chez le concierge de l'Académie.

Cartes de séance à 1 fr. 50, à la porte de la salle.

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS

Séance de mardi 10 courant, à 8 1/2 h. du soir, au local, Café de la Poste.

Ordre du jour:

La marche et la discipline de marche
par M. le 1^{er} lieutenant **BAUER.**

Le Comité.

AVIS

On demande à emprunter Fr. 2000 contre de bonnes garanties, pour un an, intérêt 5%, payable d'avance. S'adresser à l'Étude

DUVANEL & LAMBERT
NEUCHÂTEL.

à son équité naturelle; Frances n'avait plus pour.

— Cette enfant, dit-elle, appartient à la meilleure noblesse; c'est la filleule de l'infortunée Marie-Antoinette.

L'impression produite par la mort de la reine était encore vive à la cour d'Angleterre. Les blondes princesses entourèrent mademoiselle de Clairvaux avec un redoublement de sympathie, et Amélie, l'enfant gâtée, lui glissa son gros manchon entre les mains.

— Prenez-le un peu pour vous réchauffer, vous tremblez comme si vous aviez froid; savez-vous que vous me plaisez beaucoup? Si maman veut bien de vous pour nous donner des leçons de français, j'apprendrai toujours bien ma leçon.

L'auguste mantan sourit de l'enthousiasme de sa *benjamine*.

— Je n'aurais garde, Mademoiselle, de vous faire une proposition semblable; la petite personne vous donnerait trop de mal. C'est une très méchante enfant quand il s'agit d'apprendre la grammaire de Lhomond; il est vrai que vos verbes et vos participes sont si difficiles!

Les musiciens venaient d'attaquer un air écossais.

— Eh bien! Burney, fit Georges avec bonhomie, prenez confiance; si nous ne rendons pas la justice sous un chêne comme le roi saint Louis, nous nous occuperons un peu plus tard de votre re-

Bâtiment de Conférences
(SALLE MOYENNE)

RÉUNION POUR OUVRIERS

Mardi 10 janvier 1888
à 8 heures du soir

BECK DE TUBINGUE

PASTEUR & PROFESSEUR
PAR

M. le prof. H. DE ROUGEMONT

(Sujet et orateur changés.)

Les enfants au-dessous de douze ans ne sont admis dans les réunions du mardi soir que s'ils sont accompagnés de leurs parents.

CHŒUR NATIONAL

Les répétitions allant recommencer dimanche 15 courant, les personnes désireuses de se faire recevoir membres de la Société sont priées de s'inscrire chez l'un des membres du Comité, savoir chez :

MM. Eug. Bouvier, président.
Alfred Prince, secrétaire
Arnold Egger, caissier.

M^{mes} Clara Dubied, rue du Môle.
Berthe Calame, faub. du Crêt.

Les répétitions ont lieu dans la Salle circulaire du Gymnase, le dimanche à 11 1/4 h. (à l'issue du culte).

Entrée dans la Société gratuite. Cotisation annuelle, 2 fr. Le Comité.

GRAND
Atelier de maréchalerie
A NEUCHÂTEL

Le soussigné à l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il a transféré sa forge rue du Tertre, et profite de cette occasion pour se recommander pour tout ce qui concerne son état.

1° Construction et réparation de voitures en tous genres;
2° Ferrage de luxe et ordinaire pour chevaux, anglais, français, charlier et à vis, etc.;

3° Toute ferrure pathologique qui peut être nécessaire aux pieds des chevaux, etc.;

4° Opération de jambes et de pieds de chevaux, etc.;

5° On se charge de chercher les chevaux à domicile et de les reconduire, si on le désire.

On prend des abonnements pour le ferrage des chevaux, à des conditions à traiter de gré à gré.

Se recommande,

Auguste CURE, maréchal.

quête. Pour l'instant, allons entendre le vieil air national que j'ai noté hier tout exprès pour nos musiciens.

La foule, qui avait assisté sans y rien comprendre à ce dialogue, s'entr'ouvrit pour laisser passer l'auguste famille.

En s'éloignant, Charlotte de Mecklembourg fit un salut bienveillant aux deux sollicitieuses et Amélie reprit son manchon des mains d'Henriette en disant :

— C'est égal, je ne me décourage pas; nous supplierons tant maman qu'il faudra bien qu'elle nous cède et que vous soyez notre institutrice.

— N'est-ce pas une belle famille? ma chère, s'écria miss Burney, en reprenant le chemin d'Eton, et l'Angleterre n'a-t-elle pas sujet d'en être fière? Le roi est si juste et si bon! Mes compliments, vous avez été d'une vaillance au-dessus de tout éloge quand il s'est agi de lui répondre; moi, je perdais la tête; cela débutait fort mal, mais, comme dit notre grand poète: « Tout est bien qui finit bien », et il faut nous tenir pour satisfaites: notre voyage à Windsor portera ses fruits.

Henriette était moins contente, elle aurait voulu obtenir sur-le-champ la grâce du prisonnier et courir à la Tour lui annoncer qu'il était libre.

D'autres partageaient son impatience et allaient travailler, comme elle, à la délivrance du chevalier.

(A suivre.)

L'UNION

Compagnie d'assurances sur la vie humaine
(FONDÉE EN 1829)

Capitaux assurés: 240 millions.
Garanties: 86 millions.

Assurances vie entière, mixtes, à terme fixe.
Rentes viagères immédiates — rentes et capitaux différés.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

MM. J. Wavre, avocat, agent principal, à Neuchâtel;
Coulin & Petitpierre, banquiers, à Couvet;
Armand Quartier, notaire, à la Chaux-de-Fonds.

L'UNION

Compagnie d'assurances contre l'incendie
(FONDÉE EN 1828)

Capital social, réserves et primes à recevoir, fr. 80,871,000
Assurances durant l'année 1886 en capitaux, » 11,462,000,000
En cours et à terme au 31 déc. 1886, en capitaux, » 58,087,000,000
Sinistres payés dep. l'origine de la Compagnie, » 132,912,000

S'adresser pour tous renseignements à :

MM. J. Wavre, avocat, agent principal, à Neuchâtel;
G. Hug, greffier de paix, à Saint-Blaise;
Schlappi, greffier de paix, à Boudry;
Louis Menha-Chappuis, à Cortaillod;
Ulysse Renaud, officier d'état-civil, au Locle;
Louis Humbert, à Saint-Aubin;
Coulin et Petitpierre, à Couvet.

SOIRÉE
LITTÉRAIRE & MUSICALE

donnée par les Sociétés d'étudiants

ZOFINGUE & BELLES-LETTRES

EN FAVEUR DU

COURS DE CUISINE

Jeudi 12 janvier 1888

A L'ACADÉMIE DE NEUCHÂTEL

PROGRAMME

SOCIÉTÉ DE ZOFINGUE

1. A TOI PATRIE, *chœur*. Attenhofer
2. Vers M. D.
3. Déclamation: POUR LA RÉFORME S. R.
4. Trio pour piano, violon et alto Mozart

- A 7 1/2 h. Vente au buffet.
A 8 h. Ouverture de la séance.
A 8 h. 40. Entr'acte prolongé et continuation de la vente au buffet.
A 9 1/2 h. Représentation de la comédie.

A l'issue de la séance: Vente au buffet.

On peut se procurer des billets numérotés à 2 fr. 50 au magasin de musique Sandoz-Lehmann, successeur de Sœurs Lehmann, rue des Terreaux 3.

Dépôt de pianos et harmoniums de la maison HUG frères, à Bâle.

SOCIÉTÉ DE BELLES-LETTRES

LA SŒUR DE JOCRISSE

Comédie en 1 acte par Varner et Duvert

Duval S. J.
Duchanel E. D.
Hermine F. C.
Jocrisse J. W.
Charlotte R. de P.

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie, St-Gall.

(Capital social: 10,000,000 de francs.)

se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie à des primes fixes et modiques.

Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à

MM. MARTI & CAMENZIND, agents principaux,
RUE PURRY 8, à NEUCHÂTEL

et aux agents.

LES GRANDES COUPES

pour le prochain tir cantonal bernois qui aura lieu à Interlaken l'été prochain, sont mises au concours.

Les concurrents sont priés d'envoyer les dessins, modèles, etc., jusqu'au 20 de ce mois, au Comité soussigné, qui, après un mûr examen de ceux-ci, s'abouchera pour le nombre et le prix.

Interlaken, le 6 janvier 1888.

Le Comité des Finances.

Réunion fraternelle

Mardi 10 janvier, à 8 heures du soir,
à la Chapelle des Terreaux

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités.

Nos meilleurs remerciements aux amis et connaissances de Landeron, St-Jean et Cerlier, qui ont bien voulu prendre part au malheur qui nous a frappé par la mort de notre regretté Fritz Braun, comptable de la Colonie de St-Jean.

Berne, 7 janvier 1888.

La Famille affligée.

LANDSTURM

Pendant l'organisation de ce corps de l'armée suisse, le tenancier du

CAFÉ FRANÇAIS

invite ses compagnons d'armes à visiter son établissement.

Chaque matin, dès 9 1/4 h.: Gâteaux aux oignons et au fromage.

Vin blanc à 80 c. le litre.

Vins et liqueurs de première qualité.

Bière Muller, de la Chaux-de-Fonds.

Après midi, dès 4 h. du soir: Choucroute et compôte aux raves, assorties à la ration.

Un bon tailleur, connaissant parfaitement son métier, demande des journées. S'adresser à M. Hirt, Hôtel de Tempérance, rue du Pommier, Neuchâtel.

CONFÉRENCE PUBLIQUE
& GRATUITE

Par L.-A. WORINGER, de Bâle
à la Chapelle des Terreaux

Jeudi le 12 janvier, à 8 h. du soir.

SUJET :

Les jugements terribles qui sont prêts à fondre sur la chrétienté, lesquels le Seigneur appelle: La grande tribulation telle qu'il n'y en a encore point eu de semblable depuis le commencement du monde.
Matth. 24, 21, 22.

934 Une demoiselle possédant un brevet de premier degré aimerait donner des leçons de français. Le bureau du journal indiquera.

Une bonne lingère de la ville, très connue surtout par son travail prompt et soigné, désire avoir de l'ouvrage à la maison. — Domicile: Ecluse n° 2, 3me étage.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

SAMEDI 14 JANVIER 1888
à 8 heures du soir

DEUXIÈME CONCERT

avec le concours de

Mlle L. PANTILLON
pianiste

M. A. TOBLER, baryton
et de

L'ORCHESTRE DE BERNE

sous la direction de

M. A. KOCH

PROGRAMME :

Première partie

1. Symphonie n° 12, en si b. maj. Haydn.
2. Concerto, en la min., pour piano. Grieg.
3. Arie de l'Oratorio Paulus Mendelssohn.

Seconde partie

4. Ouverture de Tannhäuser Wagner.
5. a) Nachtstück Schubert.
b) Tom der Reimer (ballade) Löwe
6. a) Etude, Chopin.
b) Feuerzauber, Wagner-Brassin.
c) Mazurka, Godard.
Pour piano.
7. Danse Macabre, p^o orch., Saint-Saëns.

PRIX DES PLACES :

Premières galeries et loges grillées, 3 fr. 50. — Parterre, 2 fr. 50. — Seconde galeries, 1 fr. 50.

Vente des billets :

Pour les actionnaires: le vendredi, à 11 heures, dans la Petite Salle des Concerts. — Pour le public non-souscripteur: 1° Dès le vendredi, à 1 1/2 heure, jusqu'au samedi soir, au magasin de musique Sandoz-Lehmann; 2° Le soir du concert, à l'entrée de la salle.

Les portes s'ouvriront à 7 1/2 heures.

Etat-Civil de Saint-Blaise

DÉCEMBRE 1887.

Mariage.

Jean-Jacob Thomet, maçon, Bernois, veuf de Maria née Widmann, et Anna-Elisabeth Weber née Bucher, Bernoise, domiciliés à St-Blaise.

Naissances.

8. Bertha-Clara, à Jean-Frédéric Steiner, Bernois, et à Véréna née Richer, dom. à Hauterive.
10 Jacques-Charles-Edmond, à Charles-Jean-Jacob Zumbach, Bernois, et à Adèle-Ida née Imer, dom. à St-Blaise.

20. Marie-Augusta, à Samuel-Auguste Maurer, et à Hélène-Augusta née Sandoz, dom. à St-Blaise.

31. Jules-Charles, à Jules-Frédéric Zintgraff, de St-Blaise, et à Elisabeth-Christine-Marie née Hürenz, dom. à St-Blaise.

Décès.

7. Rose-Louise, 7 mois, 4 jours, fille de Jean-Henri-Tribolet et de Rose-Sophie née Droz-dit-Busset, dom. à St-Blaise.

18. Louise-Olga, 6 mois, 12 jours, fille de Jean Blanck et de Marie-Louise née Doudiet, dom. à St-Blaise.

18. Henriette-Lina Balimann, 48 ans, dom. à St-Blaise.

25. Marianne-Ida née Altermatt, 49 ans, 1 mois, 22 jours, épouse de Charles-Adolphe Thiébaud, dom. à la Coudre.

25. Lucie née Eberle, 81 ans, 7 mois, épouse de Louis-Victor Jeannot, décédée à Préfargier.

29. Charles-Edouard Lodtmann, 82 ans, 9 mois, 2 jours, horloger, époux de Emma née Hirsch, décédé à Préfargier.

30. Henriette-Françoise née Magnin, 67 ans, 9 mois, 27 jours, veuve de Henri-Frédéric Junod, décédée à Préfargier.

31. Jeanne-Louise née Charmey, 59 ans, 4 mois, épouse de Charles-Salomon Jaquenod, décédée à Préfargier.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Henri-Philippe Ménétreay, boulanger, veuf de Rosine-Henriette Niffenegger, de Peseux, domicilié à Neuchâtel, et Mathilde-Julie Fontaine Bernoise, domiciliée à Chavannes près Neuveville.

Edouard-Jaques Billaud, ouvrier chocolatier, Vaudois, et Adèle Mayor née Schmidt, ménagère, tous deux domiciliés à Serrières.

Naissances.

5. Edouard-Eugène, à Adrien-Philippe-Henri Simond, commis négociant, Vaudois, et à Eugénie-Olga née Knöri.

5. Jules-Edouard, à Guillaume-Droz, charretier, de Chaux-de-Fonds, et à Elise née Versel.

6. Robert, à Frédéric-Albert Witwer, faiseur de secrets, Bernois, et à Marie-Elise née Christen.

6. Marthe-Angélique, à Emile-Alcide Dambach, horloger, Vaudois, et à Adèle-Albertine née Faver.

6. Eugène, à Abram Décoppet, maître charpentier, Vaudois, et à Jeanne née Chavan.

6. Léon, à Louis Beaud, charpentier, Vaudois, et à Emilie née Chautems.

7. Emile-François, à François-Louis Thuillard, vigneron, Vaudois, et à Caroline-Emilie-Henriette née Fauchs.

8. Charles - Frédéric, à Johann - Friedrich Schwab, journalier, Bernois, et à Cécile-Sophie née Clerc.

8. Blanche-Martha, à Charles Weber, ferblantier, Allemand, et à Elise née Schwab.

Décès.

5. Alice-Jeanne, fille de Louis-Auguste Borel, et de Lina née Jacot, de Neuchâtel, née le 10 janvier 1887.

5. Louis-Auguste Maire, horloger, veuf de Fanchette-Sophie née Dubois, des Ponts, né le 18 avril 1822.

6. Rosine née Gasser, veuve de Frédéric Scheidegger, journalière, Bernoise, née le 14 juin 1837.

6. Henri-Antoine Terraz, horloger, Français, né le 23 octobre 1870.

Les attestations médicales sont d'un double poids, lorsque le médecin qui recommande un remède en fait l'essai sur lui-même, et certifie ensuite de l'efficacité de ce remède à un double titre. C'est ce qui est constaté par la lettre suivante. Dresde, le 11 janvier 1887.

« Monsieur! Après avoir essayé des Pastilles « minérales de Soden, que vous avez bien voulu m'envoyer, pour un catarrhe très opiniâtre des bronches dont je souffrais et, ayant constaté l'excellent résultat obtenu, je vous prie de m'en faire un second envoi contre remboursement. » Signé Klemmer, Dr méd. Le succès légitime des Pastilles minérales de Soden va tous les jours en augmentant; il n'est donc pas étonnant que leur demande, pendant deux mois et en Allemagne seulement, ait atteint le chiffre de vente prodigieux de 200,000 boîtes. Ces excellentes Pastilles se vendent dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 25 cent. la boîte. 17

Le Foyer domestique, journal pour la famille, paraissant le samedi. ATTINGER FRÈRES, éditeurs, Neuchâtel. — Sommaire du numéro du 7 Janvier 1888 :

Du choix des livres. — La propreté principe d'hygiène (suite) — Jeunes filles et vieux refrains, poésie. — Lettres de maman. — Occupations féminines: La peinture décorative (suite). — Souvenirs d'une institutrice (suite). — Correspondance. — Le mois de la ménagère: Janvier. — Recette de cuisine. — Divers. — Petite correspondance. — Feuilleton: La pluie de bonbons.

NOUVELLES POLITIQUES

France

M. Carnot a fait son premier usage de droit de grâce en faveur des condamnés de Montceau-les-Mines. Le président de la République a accordé une remise de peines, variant entre deux et quatre ans, aux quatre individus condamnés le 31 mai 1885, pour tentative de meurtre ou complicité de meurtre dans le drame où M. Watrin fut assassiné.

Cette mesure de clémence adoptée par M. Carnot pour des délits sans caractères politiques ne suffit pas, paraît-il, pour satisfaire les députés intransigeants et l'on annonce pour jeudi une demande d'amnistie en faveur de la clientèle des députés communards.

Depuis vendredi, les ennemis acharnés de M. Wilson annoncent chaque matin l'arrestation imminente du gendre de M. Grévy, et on dément cette nouvelle le soir. Si cette arrestation doit être opérée, ce sera avant que la rentrée parlementaire (jeudi) ne nécessite une procédure de demande en autorisation de poursuite. Du reste, la nouvelle affaire dans laquelle M. Wilson est impliqué, reproduit assez exactement les phases des précédentes, et il est fort possible que le député de l'Indre et Loire se tire de ce mauvais pas comme des autres. Tout ce qui se dit des charges accablantes accumulées contre le gendre de M. Grévy résulte de faits mal connus, de dossiers incomplètement communiqués par suite d'indiscrétions, et rien ne prouve que, dans cette histoire de décorations, l'argent réclamé par les inculpés ait dû en réalité profiter à M. Wilson. C'est sur ce point que l'instruction se poursuit.

Angleterre

M. Wilfrid Blunt, chef des démocrates anglais, est condamné à deux mois de prison pour voies de fait envers la police, à l'occasion d'une réunion nationaliste illégale tenue à Woodford.

M. Blunt est arrivé samedi à Gallivay avec une forte escorte de police. La foule l'a acclamé. Il y a eu quelques désordres. La police a chargé la foule. Plusieurs blessés.

Autriche-Hongrie

La distribution du fusil à répétition Mannlicher, de onze millimètres, au 10^e corps d'armée, est terminée. On va maintenant armer de ce fusil le 9^e corps.

La manufacture d'armes de Steyr ne pourra commencer la fabrication du fusil à petit calibre qu'au milieu du mois de mars.

Russie

On dit que la cour de Russie quittera Gatchina vers la fin de cette semaine ou au commencement de la semaine prochaine pour passer environ dix semaines à Saint-Petersbourg. Des mesures de précaution extraordinaires sont prises par la police. Des centaines d'agents civils ont été engagés pour surveiller les rues par lesquelles passera le czar. La saison d'hiver promet d'être fort animée. La cour donnera six grands bals, sans compter les autres fêtes.

— On télégraphie de Saint-Petersbourg que la concession du *Pipe-Line* pour le transport du naphte de la mer Caspienne à la mer Noire accordée à un groupe financier franco-russe par le Conseil des ministres, vient d'être sanctionnée par l'empereur.

La durée de la concession est de 60 ans dont 10 ans de monopole.

La Compagnie devra pouvoir transporter au moins un million de tonnes de naphte par an.

Le naphte transporté sera travaillé par des usines établies sur le littoral de la mer Noire et les résidus pourront être exportés en franchise. C'est là un avantage considérable et qui permettra de livrer dans le bassin de la Méditerranée à des prix qui défient toute concurrence au moins 600,000 tonnes de combustible liquide.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— L'état de santé de l'empereur Guillaume ne s'est pas amélioré, mais cependant les médecins affirment qu'il n'y a pas de danger jusqu'à présent.

— L'impératrice Elisabeth d'Autriche souffre de violentes douleurs rhumatis-

males qui l'empêchent de prendre part aux fêtes de la cour. Les médecins lui conseillent de passer l'hiver en Egypte.

— Le prince impérial d'Allemagne a adressé aux autorités municipales de Potsdam une lettre dans laquelle il exprime l'espoir de pouvoir se rendre dans cette ville l'été prochain, comme il le fait chaque année.

— Les tourmentes de neige viennent de faire plus d'une victime en Croatie. Plusieurs ouvriers qui étaient venus de Fiume en bateau à vapeur et qui voulaient rentrer dans l'arrondissement d'Otoec en passant par Bratnik, ont été surpris par une tempête de neige et ont été ensevelis. Jusqu'ici on a trouvé cinq cadavres, mais il y a encore d'autres victimes. On sait que des voitures entières, avec chevaux et conducteurs, ont été ensevelies sous la neige.

— Un journal de Lima annonce que le choléra sévit à Valparaiso; on compte 130 cas quotidiens, dont plusieurs suivis de décès.

La production des vins de 1887 en France.

Le phylloxéra et le mildew poursuivent leur œuvre. Malgré les efforts d'un grand nombre de viticulteurs pour lutter contre ces deux fléaux, en dépit des reconstitutions des vignobles et des plantations nouvelles sur les terrains sablonneux, l'ensemble de la production vinicole de la France ne cesse de diminuer. La récolte de 1885 s'était élevée à 28 millions 536,000 hectolitres; en 1886 on avait encore obtenu 25,063,000 hectolitres; l'an dernier les vignobles français n'ont produit que 24,333,000 hectolitres. Ce dernier chiffre présente sur la moyenne des dix dernières années une infériorité de 10,644,000 hectolitres.

Toutefois, l'augmentation que l'on constate dans la production de certains départements (l'Hérault, le Gard) semble indiquer que le mal est enrayé, et que les sacrifices consentis par les propriétaires de vignobles finiront par restituer à la France sa richesse vinicole.

L'insuffisance de la production indigène a naturellement développé la fabrication des boissons vineuses et surtout l'importation des vins étrangers.

La production des vins de seconde cuvée, obtenus, on le sait, par l'addition de sucre au marc provenant de la première cuvée, est passée de 2,688,000 hectolitres à 2,935,000 hectolitres. Par contre, la fabrication des vins de raisins secs a diminué par suite de l'augmentation que certaines villes, Paris notamment, ont fait subir aux taxes qui frappaient les raisins secs. Aussi n'a-t-on relevé, l'an dernier, que 2,618,000 hectolitres de ces vins, contre 2,812,000 hectolitres en 1886. Néanmoins, l'ensemble de ces boissons fabriquées présente encore une augmentation de 53,000 hectolitres sur la fabrication de 1886, et de 1,606,000 hectolitres sur la production de 1885.

L'importation des vins étrangers progresse considérablement. Les entrées qui, dans les onze premiers mois de l'année 1885, n'avaient pas dépassé 7 millions d'hectolitres, sont montées, dans la période correspondante de 1886, à 9,438,000 hectolitres, et l'an dernier elles ont atteint 10,582,000 hectolitres.

L'importation des vins d'Algérie augmente chaque année; dans les onze premiers mois de 1886 il en est entré en France 686,000 hectolitres.

NOUVELLES SUISSES

La *Gazette de Cologne* a publié récemment un article malveillant à l'endroit de la Suisse en disant que les pays neutres devraient savoir qu'il ne leur est pas permis de se constituer impunément en une sentine de conspirateurs anarchistes et révolutionnaires et en un centre d'agitation qui jette l'inquiétude dans le reste de l'Europe. « Le peuple allemand est bon, dit la feuille allemande, mais sa bonté a des limites. »

La *Zürcher Post* répond de bonne encre à la *Gazette de Cologne*. « Ceux-là violent les lois de la neutralité, dit-elle, qui envoient chez le voisin des agents provocateurs. »

Affaire Haupt. — Le *Nouvelliste vaudois* dit qu'à Berne on considère cette affaire comme une vulgaire question d'ordre intérieur, sans grande importance. Il résulte du dossier envoyé au département

fédéral de justice et police, puis renvoyé pour être complété, que Haupt et Schroeder sont simplement des émissaires salariés par la police allemande. L'autorité fédérale prendra à leur égard des mesures d'ordre intérieur comme on en a déjà pris vis-à-vis des anarchistes.

BERNE. — On exploite la glace du lac de Thoune près de Durrenast; la couche est de dix à douze centimètres; la glace est transportée par barques à la gare de Thoune.

ARGOVIE. — Un petit bateau à vapeur, frété par des jeunes gens de Meisterschwanden, a navigué pour la première fois le 2 janvier sur le petit lac lucernois de Hallwyl.

SAINT-GALL. — Le gouvernement saint-gallois avait mis au concours la place de lieutenant de gendarmerie. Il s'est présenté vingt-cinq concurrents; dans le nombre, il y avait un tourneur, deux agents d'affaires, un relieur, neuf commis, un pharmacien, trois régents, deux employés, un secrétaire de préfecture, un ramoneur, etc.

VAUD. — On signale à l'Abergement trois cas remarquables de longévité dans une seule famille. Là vivent deux frères et leur sœur, qui comptent ensemble 270 ans d'existence. Ces trois vieillards, dont l'aîné a 95, le second 92 et le cadet > 83 ans, jouissent de toutes leurs facultés et d'une santé très bonne, eu égard à leur grand âge.

— Le musée de Ste-Croix vient de s'enrichir d'une riche collection d'armes canaques, recueillies par M. le commandant d'infanterie de marine Lambinet, au service de France, dans ses lointaines campagnes. M. Lambinet a tenu, par ce don précieux, à témoigner encore une fois de son attachement à son village natal.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

Industrie. — La *Fédération horlogère* met en garde les chefs d'ateliers de fournitures d'échappements, balanciers, pierres, assortiments, etc., et de fabriques de mouvements, contre les agissements de certains faiseurs de Besançon qui ont fait fabriquer en Suisse une certaine quantité de fournitures sans en payer aucune et qui vendent, à vil prix, sur la place de Besançon, le mouvement ancre planté en bonne qualité.

Hautes Études. — L'Université de Genève compte actuellement au nombre de ses étudiants 19 Neuchâtelois.

LOCLE. — Parmi les officiers incorporés dans le landsturm au Locle, on compte un major et un capitaine de carabiniers, un major, cinq capitaines et neuf lieutenants d'infanterie, soit dix-sept officiers, de quoi former à peu près le cadre d'un bataillon. Tous ces officiers ont été inscrits pour la troupe armée.

CHAUX-DE-FONDS. — M. Ritter fera ce soir, en conférence publique, un exposé de son grandiose projet de conduire à Paris de l'eau du lac de Neuchâtel, afin de pourvoir aux besoins de la grande ville en eau potable, en force motrice et en lumière électrique.

VAL-DE-RUZ. — *Hôpital de Landeyeux.* — Le caissier a reçu d'un anonyme, en souvenir de son père, la somme de 100 francs. Les remerciements du Comité à ce généreux donateur.

LA COUDRE. — Mme Henriette Pernod et d'autres généreux donateurs ont pris entièrement à leur charge la distribution de *soupes* aux pauvres, durant la saison rigoureuse.

LA COUDRE. — Nous apprenons que M. F. de Perregaux a généreusement fait à La Coudre la remise d'un titre de 15,000 fr. que cette localité lui devait depuis la construction d'un collège.

Il a également fait don des intérêts de cette somme pour 1887 en faveur de l'ameublement des salles d'école.

Nous recevons à ce sujet une lettre d'un contribuable exprimant les sentiments de profonde gratitude des habitants de La Coudre.

CHRONIQUE LOCALE

Le Comité du Dispensaire vient rappeler cette œuvre aux personnes qui s'y intéressent. L'augmentation de la population de notre ville a nécessité l'emploi

de deux diaconesses dont nous rétribuons à l'Etablissement de Strasbourg le temps et les soins qu'elles nous consacrent; nous payons en outre l'entretien de nos diaconesses à l'Hôpital de la ville.

Les frais du Dispensaire peuvent être évalués à 2000 fr. environ par an, sans compter les dons en nature et les vêtements qui nous sont envoyés généreusement. Les sœurs diaconesses ont visité 82 malades en 1887.

Tous les dons seront reçus avec reconnaissance au bureau de ce journal, et au local du Dispensaire, rez-de-chaussée de l'Hôpital de la ville. (*Communiqué.*)

Conférences. — La 5^{me} conférence académique sera certainement très courue; tous ceux, et ils sont nombreux à Neuchâtel, qui s'occupent de musique, voudront savoir ce qui en est de l'acoustique comme base de la musique. C'est une autre manière très piquante d'étudier cet art, et qui fait diversion avec les gammes et l'exercice des cinq doigts.

Séances littéraires de M. Scheler. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. le prof. Alphonse Scheler commencera vendredi prochain, à 5 heures, dans la salle circulaire du Gymnase, une série de quatre séances littéraires. Le programme de ces séances est fort bien composé et d'un genre tout nouveau. M. Scheler s'est appliqué à prendre parmi les meilleurs écrivains modernes des œuvres bien capables de faire oublier les insanités littéraires à la mode. Prose ou vers, poétique ou comique, chaque œuvre est de bon goût et de plus n'a jamais figuré sur un programme à Neuchâtel. Les quatre séances de M. Scheler vont donc offrir un réel intérêt littéraire indépendamment de l'intérêt qui s'attache à entendre bien dire. (*Communiqué.*)

Les habitants de la partie supérieure de la ville ont été, le matin du 7 janvier, témoins d'un curieux et splendide phénomène, dit le *Réveil*. A 8 1/2 heures, par une trouée verticale, ouverte subitement vers le milieu du lac, dans la couche épaisse des brouillards, et restée invisible pour ceux qui se trouvaient sur le rivage, une magnifique gerbe lumineuse s'est abattue sur le lac. Pendant quelques minutes, un disque éclatant s'est promené lentement sur la surface de l'eau, rompant violemment avec le gris morne des brouillards, tandis que le bruissement des petites vagues atteintes par la gerbe solaire et soulevées comme des étincelles donnait d'une manière frappante l'illusion de la phosphorescence de la mer.

Règlements de comptes. — C'est à ce moment de l'année que se font les règlements de comptes. Les fournisseurs envoient leurs factures et attendent ensuite qu'il plaise au débiteur de s'exécuter. Les gens d'ordre savent ce qu'ils ont à faire; au reçu de leur mémoire ils s'empressent d'en solder le montant. C'est du reste un devoir et rien de plus. Mais tout le monde n'a pas de l'ordre dans ce monde. A ceux qui oublient facilement leurs dettes, qui ne songent pas qu'en les payant ils facilitent à d'autres l'accomplissement de la même obligation, nous tenons de dire: « Allons! un petit effort! Le crédit a un terme, comme toute chose en ce monde. Payez, et votre conscience sera plus légère. Et s'il restait au fond de votre tiroir quelque mémoire arriéré, ne l'oubliez pas plus longtemps. Ce serait faire souffrir injustement quelqu'un qui a eu confiance en vous. »

Il arrive parfois qu'avec la meilleure volonté un débiteur n'est momentanément pas en mesure de payer ses notes. Neuf fois sur dix, c'est aussi par défaut d'ordre. On n'a pas mesuré ses dépenses à ses gains. Il est si facile d'empletter lorsqu'on a l'avantage de pouvoir faire « marquer ». Les gens dans ce cas peuvent aussi faire un effort, en supprimant pour un temps telle ou telle dépense de luxe (chacun en a), jusqu'à ce qu'ils aient fait honneur à leurs engagements. *Vouloir, c'est pouvoir.* Que chacun (le conseil s'adresse à ceux qui en ont besoin) veuille seulement payer, et ça ira tout seul. (*Journal d'Yverdon.*)

Le *Tribunal correctionnel*, siégeant avec l'assistance du jury, a condamné à quinze jours d'emprisonnement un laitier, P.-B., qui, à la suite d'un conflit

avec un boulanger, son voisin, avait lancé sur ce dernier un liquide corrosif et publié contre lui une circulaire diffamatoire.

V^{me} Exposition suisse d'agriculture. — Le Comité de l'Exposition vient de délivrer un diplôme à tous les membres des divers comités pour leur participation dévouée aux travaux de l'Exposition.

Commerce des déchets d'or et d'argent. — Le département soussigné porte à la connaissance du public que le citoyen Voichot, François-Xavier, monteur de boîtes, à Fleurier, a été autorisé par le département fédéral du commerce à faire métier de fondre ou acheter (ou échanger) des déchets d'or et d'argent, et il lui a été délivré à cet effet le registre à souche prévu par la loi.

Neuchâtel, le 5 janvier 1888.

Département de l'Industrie et de l'Agriculture.

On peut se procurer gratuitement dans les bureaux de la chancellerie d'Etat et des préfectures du canton, la loi fédérale concernant la modification de la loi du 26 juin 1884 sur le tarif des péages (du 17 décembre 1887).

LANDSTURM

Se présenteront demain mercredi 11 janvier à l'hôtel de ville:

	<i>Les hommes des années</i>
à 8 heures du matin,	1850 et 1851
à 10 » »	1852 et 1853
à 2 heures du soir,	1854 et 1855
à 4 » »	1856 et 1857

FAITS DIVERS

Un pianiste longtemps célèbre, Henri Herz, vient de mourir, âgé de 85 ans. Il était né en 1803. Ancien professeur au Conservatoire de Paris pendant plus de 30 ans, après en avoir été l'élève, virtuose applaudi dans les deux mondes, et compositeur de mérite, — il a écrit pour son instrument nombre de pièces jadis très goûtées, parmi lesquelles l'enseignement du clavier conserve et utilise encore un certain nombre d'études, — enfin facteur de pianos, fondateur et chef d'une importante maison qui obtint la médaille d'honneur en 1855 à l'Exposition universelle de Paris, Henri Herz a connu toutes les variétés de la vogue. Il ne se refusa même pas les lauriers de l'écrivain. Il a publié, il y a quelque vingt ans, un récit de ses voyages en Amérique. La salle de concerts qu'il avait ouverte dans son établissement de la rue de la Victoire fut pendant bien des années la plus populaire de Paris. C'est dans la salle Herz que Padeloup préluda à sa création des concerts populaires en fondant la Société des jeunes artistes du Conservatoire. C'est là que se faisaient entendre sur les pianos de la maison les pianistes de tous les pays. Même la salle Erard et la salle Pleyel ne virent point la salle Herz.

Autrichien d'origine, Viennois et israélite, Henri Herz était depuis longtemps naturalisé français. Son frère aîné Jacques Herz, né en 1794, mort en 1880, fut son rival comme pianiste et son collaborateur comme fabricant.

DERNIERES NOUVELLES

Berne, 9 janvier.

La réunion des délégués du Nord-Est et de la sous-commission du Conseil fédéral est arrivée à une entente et a adopté le texte définitif du contrat de rachat éventuel du Nord-Est.

La direction du Nord-Est ne fera aucune proposition à la prochaine assemblée des actionnaires.

Madame veuve Barbey et ses enfants, Adelaïde, Charles, Paul et Arthur, ainsi que les familles Kiener, à Grandson, aux Tuillières et à Yverdon, et la famille Malerbe, à Montagny, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère enfant, sœur, petite-fille et nièce,

ADELINÉ-LOUISE,

décédée le 8 janvier, à l'âge de 3 ans, 2 mois, après une courte mais pénible maladie.

L'enterrement aura lieu mardi 10 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Seyon n° 15.

Le présent avis tient lieu de faire part.